Assemblée de paroisse du 25 mars 2025 - Cressier

Ouverture à 20h de la séance ordinaire de l'Assemblée de paroisse 2025 (AP) par son président, M. Serge Attinger.

Présent (e)s : 66 personnes présentes (selon la liste en annexe 1)

Excusé(e)s : 11 personnes excusées (selon la liste en annexe 1)

Préambule

La séance a été valablement convoquée, l'ordre du jour publié dans le Bulcom, sur le site Internet et distribué en paroisse.

La liste de présences circule.

1. Méditation

La méditation est conduite par le pasteur Raoul Pagnamenta. Le texte qui l'a inspiré, avant les grands changements à venir au sein de notre église, est le passage de 1 Corinthiens 1 v 10 « *Or je vous exhorte, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus Christ, à parler tous un même langage, et à ce qu'il n'y ait pas de divisions parmi vous, mais que vous soyez parfaitement unis dans un même sentiment et dans un même avis.* » Paul s'adressait à une église qui avait aussi des sensibilités différentes, dues sans doute aux diverses cultures qui se côtoyaient dans la ville de Corinthe. Le fait de dire « *soyez tous d'accord…* » ne signifie pas tendre à l'uniformité, mais plutôt avoir une même conviction, une même direction vers laquelle aller, avec le projet que Dieu a pour nous. On vise un avenir, un but commun. Me poser toujours la question de ce que je cherche, est-ce « ma vérité » ou la volonté du Seigneur ? Heureusement on peut se tromper. Mais il est important d'aller ensemble dans cette même direction et pouvoir le refléter vis-à-vis de l'extérieur. Prière.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 21 mars 2024

Le procès-verbal a été publié sur le site Internet de la paroisse.

Les différentes questions posées lors de l'AG de l'année passée et nécessitant une réponse seront traitées au fil de l'ordre du jour ou dans les divers. L'Assemblée valide le fait ne pas procéder à sa lecture complète. Il n'y a pas de demande de corrections. Par conséquent le procès-verbal du 21 mars 2024 est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteure Béatrice Macherel.

L'Assemblée approuve les comptes 2024 à l'unanimité et donne décharge au caissier Frank Rossel. Remerciements du Président aux bénévoles de ces tâches, sans oublier l'épouse du caissier, Sophie Rossel, qui œuvre en coulisse.

4. Compte rendu des activités paroissiales, rapport du président

Beaucoup d'activités ont pu être faites en 2024 et c'est très réjouissant de voir ces nombreux groupes.

Jeunes

• Les Bourdons	0 – 4 ans	Pendant les cultes
• Bee Happy	5 – 9 ans	Pendant les cultes
• La Ruche	10 – 14 ans	Pendant les cultes
• Le Buzz	Après le KT	vendredi soir
• Eveil à la foi	0 – 6 ans	~ 10x / an
• JeuDis Dieu	3H – 7H	~ 10x / an
• Sam 'DIS Dieu	8H – 10H	~ 10x / an
• Catéchisme	11H	16 (2023-24), 17 (2024-25)
• Camp de printemps	6H – 10H	« La quête du Berger blanc »

Aînés

- Rencontres du mouvement chrétien des retraités
- Camp des aînés sur le thème « Le regard »

Cultes riches et variés

- Veillées de Noël et Aube de Pâques
- Deux cultes café-croissant
- Un culte œcuménique avec nos frères catholiques en janvier
- Un culte d'imposition des mains en novembre
- Quelques cultes intimes dans les chapelles d'Enges et Hauterive
- Des après-cultes très appréciés, avec parfois des repas-spaghettis, souvent des apéros à l'Est. Et même une torrée après un culte en juin.

La prière

- Chaque CP était précédé d'une rencontre de prière
- Un espace prière était souvent prévu en fin de culte
- Aura et Labora, « médits à l'aube », « Mères en prière »
- Prière commune cantonale
- Une prière mensuelle organisée pour le village de Marin
- Une rencontre pour se recueillir et inviter le Saint-Esprit juste avant la Pentecôte.

La communauté

- Une cinquantaine de paroissiens répartis sur une dizaine de groupes de maison
- Une de nos paroissiennes s'est mariée
- Huit baptêmes au lac, dont deux de plus de 30 ans

4.1. Projection desserte ministérielle

Beaucoup de départs et d'arrivées évoqués par Myriam Robert

- Départ de **Ylan** Blanchoud (7 janvier après 4 mois et demi de stage => HET-pro en septembre 2024)
- Arrivée et départ de **Lucy** Pelet pour un stage (en février mars)
- Départ de **Ursula** Tissot (fin mars après 15 mois de remplacement => retour à la retraite)
- Départ de **Frédéric** Hammann (mi-avril après 5 ans de ministère pastoral)
- Remplacement à 50% assuré par **Ruth** Letare (de mars à fin août), puis engagement à 80% comme diacre titulaire (dès début septembre)
- Remplacement à 30% assuré par **Marika** Girardin (de septembre 2024 à janvier 2025)
- Départ de **Quentin** Beck (fin août après 18 mois de stage pastoral)
- Congé de **Raoul** Pagnamenta pour un temps sabbatique au Japon (septembre-décembre)
- Départ de **Delphine** Collaud (fin décembre également => retraite active)
- Remarque : le seul dont on n'a pas parlé, c'est **Frédo** qui reste jusqu'à fin juin à 70% pour notre paroisse + 30% pour la formation des monitrices-teurs de l'EREN. Il rejoindra le SIAJ à 60% dès le 1er juillet tout en restant à 40% au sein de la paroisse.

Deux albums de photos créés par Valérie Siegenthaler ont été paraphés par plusieurs d'entre nous pour Frédéric et Delphine et ont été fort appréciés.

Remerciements à toutes celles et ceux qui se sont engagés durant l'année. Avec tous ces changements il a fallu aussi s'adapter et on espère que cela a pu être une richesse même si cela a été parfois déstabilisant.

Toutes ces personnes se sont engagées avec ferveur et générosité pour faire vivre cette paroisse et nous pouvons dire notre reconnaissance à Dieu de les avoir mis à disposition pour un temps et nous exprimons à chacun notre profonde gratitude.

5. Présentation des travaux du groupe de réflexion EREN 2023

Didier Rochat rappelle les enjeux d'EREN 2023. Beaucoup de changement sont en cours et les choses évoluent. Nous sommes en 2025 et la mise en application de EREN 2023 se met en place. Le problème de l'EREN est notamment le grand déficit auquel nous faisons face.

Diverses solutions, comme équilibrer la taille des paroisses et ramener leur nombre à 7 (actuellement 9 paroisses sont sur le canton), avaient été envisagées. Pour l'Entre-deux-Lacs il n'y a pas de changement à ce niveau puisqu'on est déjà une seule paroisse.

Le nombre de poste va diminuer, mais sans suppression de poste, uniquement par des départs (à la retraite ou autre) non remplacés et par des changements au niveau des tâches des pasteurs.

5.2. Groupe "enfance-jeunesse"

Jonathan présente le travail du groupe de réflexion porté par lui-même, Justine Gerber, Evan Vaytet et Héloïse Berger.

Les problématiques identifiées :

- Diminution de la desserte paroissiale → Comment le 30% de la coordinatrice de l'enfance va-t-il évoluer ?
- Manque de bénévoles au sein de la jeunesse / du Buzz
- Manque d'implication du Buzz dans la Paroisse
- Peu de jeunes participent aux cultes.
- Peu de familles participent au culte

Les axes *proposés* par le groupe de travail

- Essentiel : garder le poste de la coordinatrice de l'enfance à 30%, d'une manière ou d'une autre
- Meilleure promotion et communication aux jeunes des évènements paroissiaux – en particulier les cultes !
- Redéfinition du cahier des charges de l'animateur Jeunesse
- Création d'un groupe de jeunes adultes auquel les « vieux » du Buzz pourraient participer (remarque qu'apparemment il vient de se créer)
- Orienter les cultes et activités de la Paroisse de manière à viser les familles

5.3. Groupe "cultes et célébrations »

Myriam Robert présente le travail de réflexion effectué avec les autres membres de cette commission, Sandrine Minguely et Raoul Pagnamenta.

Financement

- La contribution ecclésiastique payée à l'EREN finance les ministres engagés :
  - pour les paroisses ET
  - pour les services cantonaux (aumôneries, formation) ET
  - dès été 2025 : pour les services inter paroissiaux (jeunesse, services funèbres)
- Les offrandes et dons versés à la paroisse financent les frais de fonctionnement de la paroisse, les postes d'animateur jeunesse et de secrétaire

Une baisse générale notable de la contribution ecclésiastique volontaire est relevée.

Evolution du nombre des ministres dans l'Entre-deux-Lacs

- Postes attribués à la paroisse de l'Entre-deux-Lacs
  - 2003 : 5.5 postes (EPT, équivalents plein temps)

L'échéance importante est le changement de la réglementation cantonale du chauffage pour 2030. On pourrait certes « juste dépenser » les CHF 250'000.- pour le chauffage du Landeron et ne rien entreprendre d'autre, cependant il faut voir plus loin !

5.5. Calendrier de la mise en route paroissiale d'EREN 2023

Le président commente sa magnifique présentation en image pour la suite des opérations.

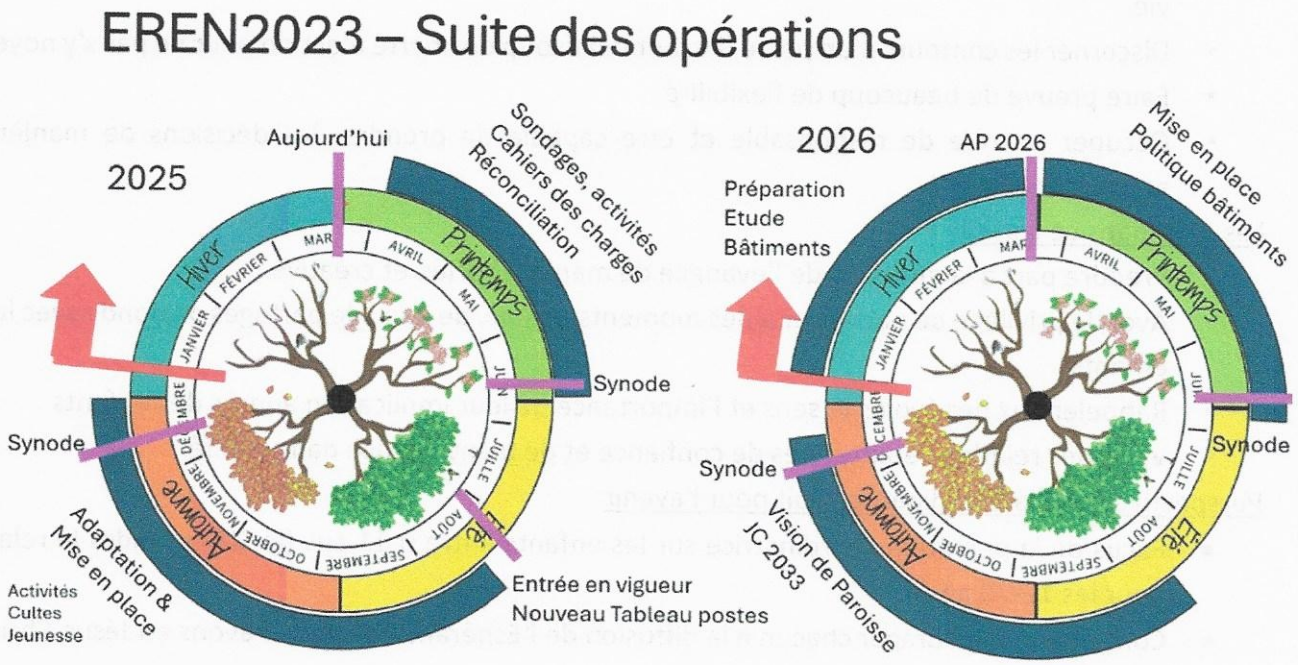

6. Engagement d'une coordinatrice pour l'enfance

Serge Attinger informe que le CP souhaite que l'assemblée prenne connaissance de ses intentions et qu'elle valide (ou non) le fait de salarier le poste à 30% de coordination de l'enfance dès le 1er septembre 2025 avec un financement participatif de paroissiens (comme pour l'animateur du BUZZ), complété par la caisse centrale de la paroisse.

Pour rappel ce poste a été créé en août 2021 avec l'engagement de Fanny N'Dondo et un financement assuré par l'EREN dans le cadre du quota des ministres de notre paroisse.

Désormais, vu la baisse des postes ministériels attribués aux paroisses, il n'est plus possible d'inclure le poste de coordinateur/trice de l'enfance dans ce tableau l'EREN.

Fanny présente son travail, les tâches, les défis et les joies de ce poste.

<u>Rôle</u>

- Être au service des bénévoles de l'enfance et les soutenir dans leurs tâches
- Encourager les équipes dans leur implication auprès des enfants
- Rappeler la vision de la paroisse
- Créer de nouvelles activités permettant d'aller à la rencontre des enfants de nos villages
- Participer à la recherche de nouveaux bénévoles

7. Elections

Comme prévu par l'Art. 8 du Règlement général de l'EREN, les élections se font à bulletins secrets. Il y a toutefois certaines exceptions.

a. Raoul Pagnamenta - pasteur (réélection tous les 6 ans)

Pour la 1ère élection, qui est en fait une réélection, celle de notre pasteur Raoul, la Constitution (art 58) et le Règlement général (art. 161 et 162) prévoient que le CP propose une réélection tacite.

Cependant, si un cinquième des électeurs présents dans notre Assemblée le demande, cette proposition de réélection tacite doit être mise au vote (scrutin secret). Si la réélection par votation est décidée, les électeurs seront convoqués ultérieurement, lors d'une nouvelle Assemblée.

L'Assemblée ne demandant pas une réélection par votation Raoul (déjà réélu le 14 mars 2019) est donc réélu tacitement !

Nous vous proposons de procéder par acclamation pour la seconde élection qui concerne les Vérificateur-trice des comptes et le suppléant

b. Anouk Gillabert et Nicolas Pointet acceptent un nouveau mandat, avec un suppléant en la personne de Gilles Guignard

Les 3 candidats sont réélus à l'unanimité.

Elections au CP et au Synode

Pour ces 2 élections, les bureaux électoraux et de dépouillement sont à constituer car cette élection doit avoir lieu à bulletin secret : P. Rothenbühler, G. Guignard (secrétaire), Fl. Droz (présidente), J.-Cl. Vuilleumier constituent les 2 bureaux.

- **Conseiller·ère·s de paroisse**
  - **Ruth Letare - diacre**

A ce sujet il est important de signaler que le CP est encore à la recherche de candidats avec en particulier la nécessité d'occuper les dicastères suivants : dicastère communication, dicastère évangélisation et dicastère finances.

La composition du CP pourrait ne pas respecter le Règlement général de l'EREN, en particulier en ce qui concerne la proportion des permanents ministres et laïcs qui ne doit pas dépasser le quart de ses membres. L'administration de l'EREN a été consultée à ce sujet et a donné son accord pour cette situation qui devient plus fréquente dans les paroisses.

Et des remerciements anticipés à :

h. **Fanny N'Dondo** (fin juin 2025)
i. **CP : Erica Schwab et Frank Rossel** (au 30 juin 2025)

9. Divers

Réponses aux questions posées lors de la dernière Assemblée de paroisse :

- Des explications et précisions concernant les appels de printemps et d'automne de l'EPER et le fonctionnement de la cible missionnaire ont été donnée au point 3.1
- Suite à la demande de John Maire, acceptée il y a 1 an, de ne plus parler d'« annonces » mais de « Vie d'Eglise » à la fin des cultes → manifestement il appartient essentiellement aux ministres de se faire à cette nouvelle formule… Dans le même esprit Frédo propose de remplacer le terme de collecte par offrande.

10. Mot d'envoi et prière finale

Jonathan Thomet, président du CP, rappelle que c'est Dieu qui nous donne la vie et la force. Dans son groupe de maison, qui s'était réuni pour vivre un temps de prière d'écoute pour cette soirée, quelques mots sont venus : une longue vue – laisser agir – ne pas s'inquiéter – ma signature, c'est la paix mais c'est dans l'inconfort que tu grandis.

Jonathan relève que oui les nouvelles sont inquiétantes, incertaines, mais il nous invite à voir au-delà des incertitudes, au-delà d'EREN2023 et de ses défis. Soyons dans la gratitude de tout ce que Dieu nous donne, rêvons encore et continuons de rayonner de son amour.

Ruth Letare effectue la prière finale.

La séance est levée à 22h47

Pour l'Assemblée de paroisse de l'Entre-deux-Lacs

Cressier, 25 mars 2025

Serge Attinger
président

Béatrice Macherel
secrétaire

Annexe 1 : Liste des présences et Liste des excusés

Annexe 2 : Rapports des vérificateurs des comptes

Annexe 3 : PV d'élection député au Synode

Annexe 4 : PV d'élection au Conseil paroissial